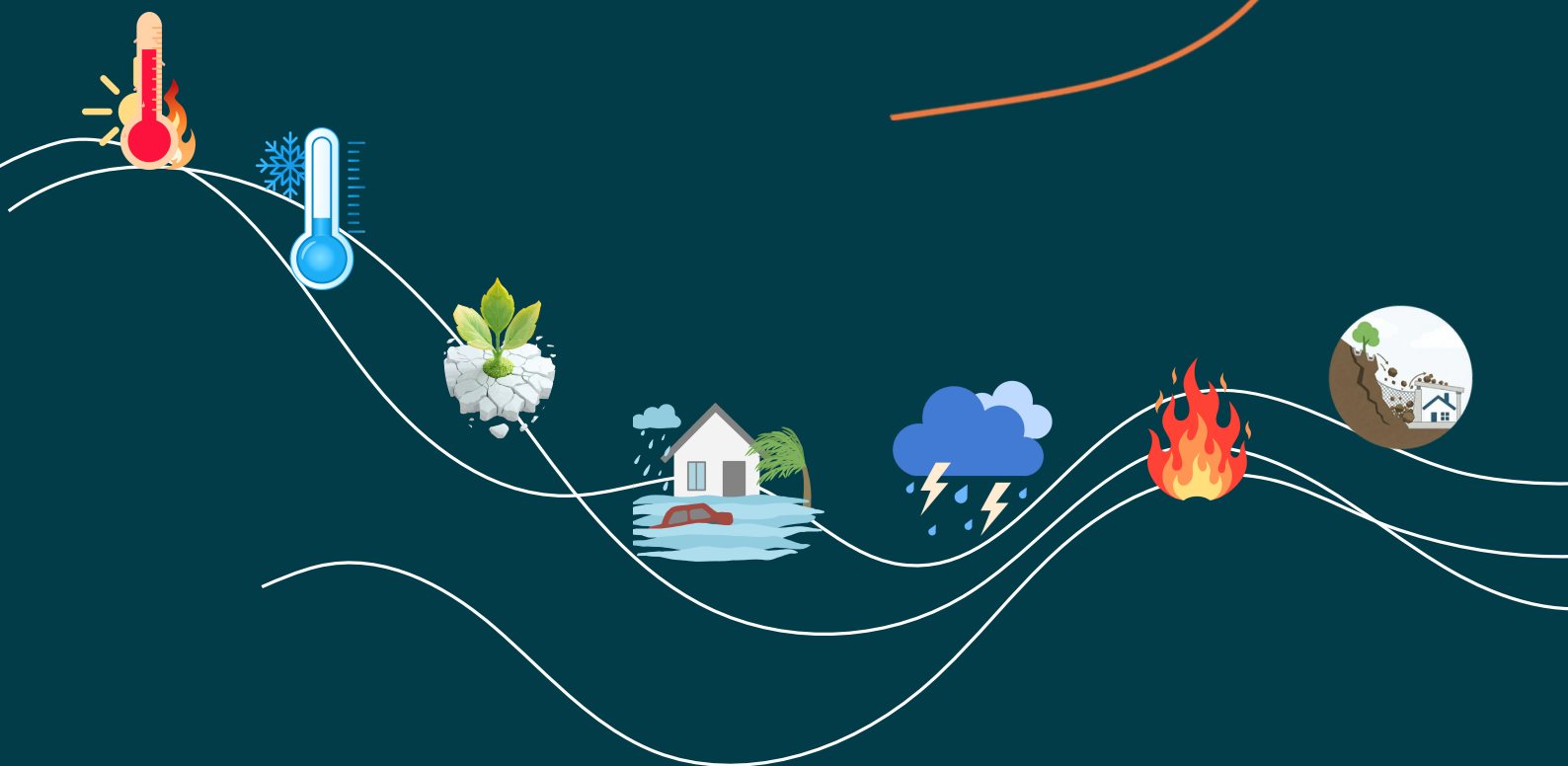


GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES



Les aléas climatiques

Le changement climatique intensifie les événements météo extrêmes. Pour vous protéger, AuxR_Logis adapte ses logements et vous accompagne au quotidien. Ce guide pratique vous donne les clés pour anticiper les risques et adopter les bons réflexes chez vous.

Sommaire

03

Canicule

04

Grand froid

05

Sécheresse

05

Inondations

07

Tempêtes

09

Feux de forêts

10

Mouvements de terrains

11

Numéros utiles et contacts

NUMÉROS D'URGENCE

Samu : **15**

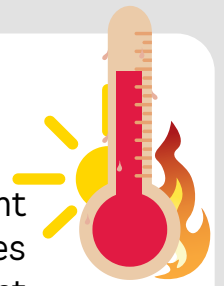
Police secours : **17**

Sapeurs-Pompiers : **18**

Numéro d'appel d'urgence Européen : **112**

Numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Canicule



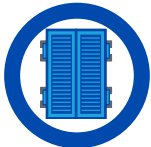
La canicule est un épisode de fortes chaleurs qui se prolonge pendant plusieurs jours et nuits consécutifs. Elle se caractérise par des températures particulièrement élevées, de jour comme de nuit. Il est important d'adopter les bons gestes pour se protéger durant ces périodes.



Évitez les efforts physiques.



Ne laissez jamais un enfant ou un animal seul dans un véhicule.



Maintenez votre logement frais en fermant fenêtres et volets la journée. Aérez le nuit et tôt le matin, lors de la baisse des températures.



Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.



Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.



Évitez de sortir aux heures les plus chaudes. Privilégiez les lieux climatisés ou frais.



Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.



Donnez régulièrement des nouvelles à vos proches et signalez toute situation de vulnérabilité.

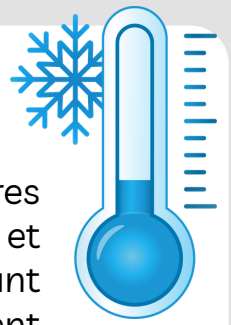


Numéro vert Canicule Info Service

0 800 06 66 66

Appel gratuit • Disponible en période de vigilance canicule

Grand froid



Une vague de froid est un épisode de températures exceptionnellement basses, caractérisé par sa durée, son intensité et son étendue géographique. Elle se prolonge généralement pendant au moins deux jours et se traduit par des températures nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.



Évitez de vous déplacer, particulièrement avec les enfants et les adultes de plus de 65 ans ; et de sortir le soir, il fait plus froid.



Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.



Ne consommez pas d'alcool (l'ébriété masque les signaux d'alerte liés au froid).



Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.



Alimentez-vous convenablement.



Maintenez la température ambiante de votre domicile à environ 19°C.



Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

Si vous devez impérativement sortir :

- Adaptez votre habillement et celui de vos enfants et portez des chaussures adhérentes pour éviter les chutes.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, vos médicaments habituels et un téléphone au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne en difficulté, composez le **15**.

Sécheresse



La sécheresse correspond à une période prolongée durant laquelle les ressources en eau deviennent insuffisantes. Elle peut être liée à un manque de précipitations, mais aussi à une consommation d'eau importante. En période de sécheresse, des mesures de restriction peuvent être mises en place afin de préserver les ressources disponibles.



Privilégiez scrupuleusement les douches rapides aux bains.



Utilisez les appareils de lavage à plein (lave-linge, lave-vaisselle).



Valorisez l'utilisation de l'eau pluie pour les usages non domestiques utilisés.



Signalez immédiatement toute fuite d'eau.

Inondation



Une inondation correspond à la présence temporaire d'eau sur des espaces habituellement non submergés. Elle peut être provoquée par le débordement d'un cours d'eau, la remontée des nappes phréatiques, le ruissellement des eaux de pluie ou encore par des submersions marines lors d'épisodes météorologiques exceptionnels.



Coupez préventivement le courant électrique, le gaz et le chauffage.



N'utilisez surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques ...



Placez les produits toxiques en hauteur. Fermez les poubelles et mettez-les dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.

Se préserver de la noyade et des contusions



N'entreprenez pas d'évacuation sauf si les autorités vous l'ordonnent ou si vous y êtes forcé.e par la crue. Attendez que les secours viennent vous chercher. Ne retournez jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou péri-scolaires.



Restez chez vous ou évitez tout déplacement dans les lieux touchés.



Installez-vous en hauteur (étages des maisons, refuge en hauteur, etc.)

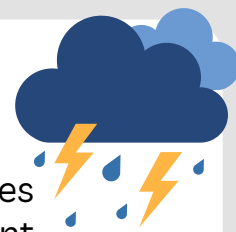
Comment faire face à l'isolement ?

- Gardez avec vous les produits indispensables : eau, aliments, lait pour nourrissons, médicaments...
- Prévoyez des vêtements de rechange.
- Informez-vous de la montée des eaux sur les sites de Météo France et Vigicrues. Adoptez les bonnes pratiques en situation d'urgence. Rendez-vous sur : www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence

Que faire après une inondation ?

- Contactez votre bailleur pour connaître la marche à suivre concernant le retour possible dans votre habitation. En parallèle, faites une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et contactez la mairie pour un éventuel classement de la commune en état de catastrophe naturelle.
- Avant d'utiliser l'eau du robinet pour des usages alimentaires, assurez-vous auprès des autorités locales qu'elle est potable, et, dans tous les cas, faites-la couler afin de nettoyer le réseau et évacuer l'eau qui a stagné.
- Jetez impérativement tous les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors service.
- Aérez souvent et chauffez très doucement pendant plusieurs jours afin de sécher votre habitation. Attention, les chauffages d'appoint ne doivent pas être utilisés en continu.
- Faites appel à des professionnels pour la remise en état de votre habitation (réseaux du gaz, du chauffage et de l'électricité). Surtout ne branchez aucun appareil électrique qui a été mouillé.
- Veillez aux personnes en difficulté près de chez vous.

Tempêtes



Une tempête est un phénomène météorologique caractérisé par des vents violents pouvant dépasser 89 km/h. Elle s'accompagne souvent de fortes précipitations et peut également être associée à des orages, augmentant ainsi les risques pour les personnes, les biens et les infrastructures.



N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou péri-scolaires.



Éloignez-vous des bords de mer, rivières et lacs. Stoppez toute activité en plein air. Annulez les sorties en mer, rivière ou lac.



N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement.



Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision.



Évitez de téléphoner pendant la tempête pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques.

- Préparez un équipement de première nécessité (médicaments, papiers d'identité, lampe de poche, etc.).
- En cas d'utilisation de groupes électrogènes, respectez les consignes d'utilisation et placez-les à l'extérieur du bâtiment.
- Rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent.
- Apportez une première aide à vos voisins ; prenez des nouvelles des personnes âgées ou handicapées.
- Fermez les portes et les volets.
- Adoptez les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence. Rendez-vous sur : www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence

Comment se protéger de la foudre ?

- Mettez-vous à l'abri au plus vite dans un bâtiment.
- Si vous êtes à l'intérieur, fermez portes et fenêtres.

À l'extérieur



Ne vous abritez jamais sous un arbre.



Si vous êtes dans l'impossibilité de regagner un bâtiment à proximité, ne courez pas pendant la foudre. Restez immobile, accroupi et pieds joints.



Ne restez pas à proximité des structures métalliques.



Ne vous baignez pas.

À l'intérieur



Ne laissez pas sous tension les télévisions et ordinateurs. Débranchez-les.



N'utilisez pas de téléphone fixe. En revanche, le portable est sans danger.

Si vous êtes obligés de vous déplacer :

- Soyez très prudent, roulez doucement. Respectez les déviations.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Agir après la tempête

- Informez-vous des consignes données par les autorités. Signalez tout danger.
- Ne touchez pas les câbles électriques tombés à terre.
- N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.
- Coupez branches et arbres qui menacent de s'abattre.
- Évaluez les dégâts et les points dangereux. Éloignez-vous en.
- Apportez une première aide aux voisins et pensez aux personnes vulnérables.
- Mettez-vous à la disposition des secours.
- Avant d'utiliser l'eau du robinet pour des usages alimentaires, assurez-vous auprès des autorités locales qu'elle soit potable et dans tous les cas, faites couler l'eau afin de nettoyer le réseau et d'évacuer l'eau qui a stagné.
- Vérifiez l'état des aliments congelés/réfrigérés. En cas de doute, jetez-les.

Feux de forêts



Un incendie de forêt est un feu qui se propage sur une surface boisée ou végétalisée d'au moins 0,5 hectare. Ces incendies peuvent se développer rapidement sous l'effet de la sécheresse, de la chaleur et du vent.



Ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas de mégots par la vitre de la voiture.



N'allumez pas de feu et ne tirez pas de feu d'artifice (à moins de 200 mètres de la forêt), même si vous pensez avoir pris toutes les précautions.



Ne faites pas de barbecue en forêt.



Campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.



N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.



Respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse ...)

Que faire si vous êtes témoin d'un départ de feu ?

- Prévenez rapidement les pompiers (18 ou 112, numéro européen) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation, moyens d'accès pour les secours...).
- Vous pouvez essayer d'éteindre un feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau. Attention, battre le feu avec les branchages peut conduire à sa propagation.
- Ne sortez pas de votre voiture.
- À pied, recherchez un écran de protection (rocher, butte de terre, mur...).

Comment vous préparer ?

- Renseignez-vous en mairie sur le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt.
- Vérifiez le fonctionnement manuel de fermeture des portes, fenêtres et volets.
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de bouteilles de gaz ou de bidons de liquides inflammables oubliés qui pourraient être exposés au feu.
- Prévoyez des moyens d'arrosage.
- Préparez l'équipement nécessaire (médicaments, papiers d'identité, lampe torche...).

Que faire en cas d'incendie ?

- Prévenez rapidement les pompiers (18 ou 112, numéro européen) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation, moyens d'accès pour les secours).
- Recherchez un abri en fuyant dos au feu.
- Respirez, si possible, à travers un linge humide.
- Si vous êtes dans votre voiture : n'essayez jamais de traverser un front de flamme ou de fumée. Évitez de vous diriger vers des zones en hauteur. Faites demi-tour et revenez sur vos pas si le chemin emprunté était sauf. Allumez les feux de voiture et les feux de détresse. Fermez les fenêtres et coupez la ventilation. Si vous devez arrêter le véhicule : essayez d'être dans une zone sans fumée (attention au sens du vent) et avec le moins de végétation possible et coupez le moteur. Si vous devez abandonner la voiture, couvrez-vous le corps et courez en sens inverse de l'avancée du feu.

Votre habitation reste votre meilleure protection

- N'entreprenez pas d'évacuation, sauf si vous en recevez l'ordre des autorités.
- Fermez les bouteilles de gaz (éloignez celles qui sont à l'extérieur). Enlevez les éléments combustibles (linge, mobilier PVC, tuyaux...).
- Fermez et arrosez volets, portes, fenêtres.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Habillez-vous avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps, ne portez surtout pas de tissu synthétique.

Mouvements de terrains



Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol.

- N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou péri-scolaires.
- Évitez de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux.
- Suivez les recommandations émises par les autorités.

Numéros utiles et contacts

15

SAMU

Urgences médicales

17

POLICE

Police / Gendarmerie

18

POMPIERS

Secours / Incendie

112

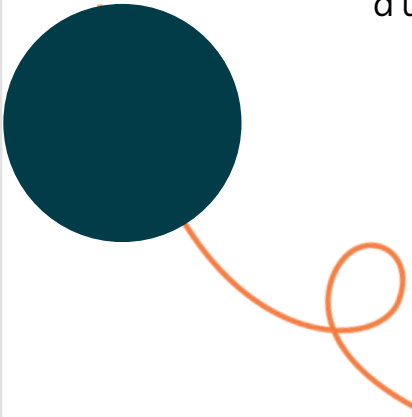
EUROPE

Numéro d'appel
d'urgence européen

114

MALENTENDANTS

Numéro d'appel
d'urgence SMS / visio



**Informations
&
prévention**

Météo-France Vigilance
Canicule Info Service
Info Service du Logement

vigilance.meteofrance.fr
0 800 06 66 66
0 806 706 806

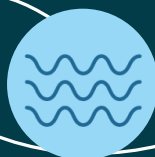


SIÈGE SOCIAL
12, avenue des Brichères
89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00

GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES



GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES

